

ministre des Transports et au sous-secrétaire d'État aux Affaires extérieures.

La *Direction du protocole* est chargée du cérémonial des événements auxquels doivent assister le ministre, les hauts fonctionnaires du Ministère et le corps diplomatique. Elle s'occupe des questions d'accréditation des représentants des pays étrangers et des pays du Commonwealth au Canada, aide ces représentants à s'installer au Canada et les assiste dans l'exercice de leurs fonctions. Elle règle également les formalités relatives à l'affectation de chefs de mission et de consuls canadiens à l'étranger. Elle s'occupe des questions relatives aux privilèges et immunités diplomatiques dont jouissent les missions étrangères au Canada et les missions canadiennes à l'étranger. Elle planifie et organise les visites officielles ou autres visites d'État. En outre, elle prend toutes les dispositions relatives aux questions d'accueil officiel offert par le ministère des Affaires extérieures et certains autres ministères.

Le Ministère assure également les services de soutien administratif du *Bureau des recherches spéciales*.

Le *Service d'inspection*, qui relève directement du sous-secrétaire d'État, pourvoit à l'examen méthodique et indépendant ainsi qu'à l'évaluation des opérations du Ministère aussi bien à l'administration centrale que dans les missions à l'étranger. Son but est de permettre à la direction, à tous les échelons, de s'acquitter efficacement de ses responsabilités en lui fournissant des analyses, évaluations, observations et recommandations objectives touchant les activités à l'étude. Le Service d'inspection aide également le Comité interministériel sur les relations extérieures (ICER) par ses évaluations sur place en matière d'intégration des services de soutien dans les missions.

Le *Conseiller ministériel en bilinguisme* coordonne la mise en application de la politique du Ministère touchant le bilinguisme à l'administration centrale et dans les missions à l'étranger. Il est également responsable de la qualité des textes préparés par le Ministère et il dirige une équipe de rédacteurs-recherchistes (cinq à Ottawa, un à Bruxelles). Son Bureau fait la liaison entre le Ministère et le Bureau du Commissaire aux langues officielles de même qu'avec d'autres organismes intéressés au bilinguisme.

Bureaux géographiques

Les directions dites *géographiques* sont les Bureaux des affaires d'Afrique et du Moyen-Orient, des affaires de l'Asie et du Pacifique, des affaires d'Europe, et des affaires de l'hémisphère occi-